

994/05/IA

Agrément n°04 355 123 du ministère de la Jeunesse et des Sports N° SIRET : 438 044 257 00022

Pôle activités

NOTE D'ORGANISATION

34° Critérium de GOLF DE LA LIGUE OUEST

Samedi 13 avril 2024 QUÉVEN (Morbihan)

ANNEXE 1 : « Le développement durable pendant une manifestation »

ANNEXE 2 : Plan d'accès

1. GÉNÉRALITÉS

Le critérium de printemps 2024 de la ligue Ouest se déroulera le samedi 13 avril 2024 sur le golf Bluegreen Val Quéven 5 Allée de Kerrousseau, 56530 - Quéven

Cette rencontre est sélective pour le championnat national FCD 2024.

Cette note précise l'organisation de cette compétition ouverte à tous les licenciés de la FCD.

2. ORGANISATION TECHNIQUE

a) Club Organisateur:

CSA Marine LORIENT

b) Responsable:

Nicolas WAGEBART (06 16 76 01 24 – nwagebart@aol.com)

c) Conseiller technique « Golf »:

Christian HAMEL (06 51 63 31 18 - ctr.lo.fcd@free.fr)

d) Règlement général :

Cette rencontre se disputera en formule stableford conformément aux règles de jeu de la FFGolf.

e) Règlement particulier de la compétition :

Article 1

Pour prendre part à la compétition, les joueurs doivent être titulaires de la licence délivrée par la FCD pour la saison 2023-2024 et de la licence FFGolf 2024 avec questionnaire médical à jour.

L'épreuve est ouverte à toutes et tous sans limite d'index.

Chaque club peut engager autant de participants qu'il le souhaite (nombre maximum de participants à la compétition : 80).

Dans le souci de préserver une participation optimale des clubs, le conseiller technique pourra être amené à limiter le nombre d'équipes par club.

Article 2 - Déroulement de la compétition

La compétition aura lieu sur le parcours de 18 trous du golf Bluegreen Val Quéven - 5 allée de Kerrousseau - 56530 Quéven (02 97 05 17 96 - valqueven@bluegreen.fr).

Article 3 - Formule de la compétition

L'épreuve se jouera en stableford.

<u>Hommes</u>: 1^{re} série (index 0 à 15,4), les départs se feront des boules blanches. En 2^e série (index de 15,5 à 25,4) comme en 3^e série (index supérieur à 25,4) les joueurs partiront des boules jaunes.

<u>Dames</u>: 1 seule série quel que soit l'index, les départs se feront des boules rouges.

Départ à 09h00 en shot gun.

Rassemblement à 08h30, devant le club-house.

Article 4 - Arbitrage

La compétition se déroule sous le contrôle du comité d'épreuve composé des représentants des 3 régions concernées, du conseiller technique et de l'arbitre de Ligue.

Article 5 - Classements

Classement individuel par séries en brut et en net.

Classement par équipes (3 joueurs) en brut + net, au cumul des 3 cartes, les index supérieurs à 30 seront ramenés à 30.

Article 6 - Composition des équipes

Équipes de 3 joueurs, joueuses ou mixtes, index 0 à 53,5.

3. DISPOSITIONS LOGISTIQUES

a) Transport:

A la charge des clubs participants.

b) Accueil:

A partir de 08h00 au golf Bluegreen Val Quéven.

c) Restauration:

Le déjeuner sera pris au restaurant du golf vers 14h00.

d) Récompense :

La remise des récompenses aura lieu pendant le repas à l'issue de la compétition.

e) Hébergement:

A la charge des clubs.

f) Santé:

Le soutien santé de la manifestation sera assuré conformément au règlement médical de la FCD appendice 4 et organisé pour que les éventuelles victimes soient secourues dans les délais au plus identiques à ceux que supporteraient les accidentés de la voie publique.

En cas d'incident, comme lors des compétitions de golf, il sera fait appel au dispositif de secours civil (Pompiers ou SAMU).

4. DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES

a) Licences et documents :

Chaque joueur devra être en possession de ses licences FCD 2023-2024 et FFG 2024 pour la compétition.

b) Engagements:

Les engagements se font exclusivement via l'espace SYGEMA de votre club avant le dimanche 7 avril 2024.

Attention: L'inscription se faisant par SYGEMA, les clubs ne devront pas faire parvenir les chèques de participation à la ligue.

Une facture correspondant à l'ensemble des frais de participation (y compris les frais de repas des accompagnateurs) sera envoyée aux clubs par le trésorier de la ligue.

c) Droits d'inscription:

- ➤ Joueur 52,00 €
- Accompagnateur 25,00 €

Nota : Les **accompagnateurs** doivent être titulaires de la licence FCD 2023/2024 pour des questions de couverture assurance.

Le golf accorde à nos compétiteurs un tarif de green fee à 42 € pour une reconnaissance le vendredi 12 avril, réservation auprès du golf.

Nicolas WAGEBART, organisateur de cette rencontre, a obtenu du magasin EuroGolf de Lanester, partenaire de Marine LORIENT, une remise de 20% sur l'ensemble du magasin pour tous les participants. Profitons-en!

d) Financement:

Les frais d'organisation seront pris en charge par la ligue Ouest. Le club organisateur fera parvenir au secrétariat de la ligue Ouest, les différentes factures pour paiement ou remboursement. Les factures devront être libellées à l'ordre de la ligue Ouest FCD.

e) Assurance:

La licence FCD couvre les risques dans les conditions du contrat y compris au cours des transports (véhicules inscrits sur SYGEASUR du site FCD).

f) Bilan activités et compte-rendu :

A l'issue de la compétition, le CTS de la ligue, adresse aux différents destinataires, la fiche bilan activités.

g) Droit d'image:

Tout participant autorise expressément la FCD et ses partenaires à utiliser les images (fixes ou audiovisuelles prises à l'occasion de la rencontre de golf et sur lesquelles il pourrait apparaître), à des fins publicitaires, promotionnelles et d'information concernant les activités de la FCD pour la durée la plus longue prévue par la loi.

5. <u>DÉVELOPPEMENT DURABLE</u>

Voir annexe 1.

Gérard HAUSE

Vice-président de la ligue Ouest FCD En charge du pôle activités

Destinataires (par courriel)

- Président de la Ligue Ouest ;
- Membre du comité directeur LO;
- Présidents des clubs LO/FCD;
- Conseiller Technique Sportif « golf » de la ligue Ouest.

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE PENDANT UNE MANIFESTATION Bonnes pratiques et éco-gestes



ORGANISATION 🛩

- Intégrer au comité d'organisation une personne sensibilisée au développement durable.
- Respecter la réglementation en vigueur en matière de sécurité et d'environnement.
- Tenir compte des considérations environnementales dans le choix du lieu d'organisation en intégrant la préservation de la faune et de la flore.
- S'assurer de l'accessibilité du site au plus grand nombre et plus particulièrement aux personnes à mobilité réduites.
- Assurer l'accueil et la surveillance des partincipant-e-s et du public sur les espaces protégés.

COMMUNICATION 🛩

- Privilégier le dématérialisé au papier. Utiliser du papier recyclé. Limiter la couleur et choisir le mode « brouillon » des imprimantes quand c'est possible.
- Limiter les transferts de courriers électroniques aux destinataires
- Réaliser la signalétique en matière recyclable et la retirer une fois la manifestation terminée.

TRANSPORTS 🛩

Inciter à l'utilisation des transports collectifs ou au covoiturage pour venir sur le lieu de la rencontre.

RESTAURATION / HÉBERGEMENT 🛩

- Privilégier les circuits d'approvisionnement courts.
- Utiliser des ustensiles recyclables (couverts, gobelets,...).
- Prévoir le tri sélectif des déchets.
- Sensibiliser à la consommation d'eau.
- Veiller à la mise à disposition de toilettes + PMR.



BOUGEZ AVEC LA LIGUE OUEST!

PLAN D'ACCÈS CRITÉRIUM DE GOLF DE LA LIGUE OUEST Golf Bluegreen Val Quéven

5 Allée de Kerrousseau 56530 Quéven 02 97 05 17 96 valqueven@bluegreen.fr



